

DETTE SENIOR

Le financement en dette senior permet d'accompagner des PME et ETI dans leurs projets de développement sans donner accès au capital des sociétés. Ce financement apporte une ressource sur une période assez longue (5-7 ans). Il peut être utilisé pour financer des plans d'investissement, de recrutement, des acquisitions et généralement tout plan de développement.

Ce financement peut compléter un financement bancaire amortissable classique via un seul contrat de prêt comprenant un financement amortissable et un financement remboursable à terme.

MISE EN ŒUVRE

Le financement est mis en oeuvre via un contrat de prêt ou un contrat obligataire. C'est un financement senior, au même niveau que la dette bancaire (pari passu). Il est en principe garanti par des sûretés et assorti d'engagements.

IMPACT SUR LE CAPITAL	DURÉE MOYENNE	CONTRAT
Non	5 à 7 ans	Contrat de prêt ou émission obligataire
COÛT	SÉCURITÉ	REMBOURSEMENT
3% à 7% Coupon cash	Nantissement de titres ou d'actifs (in) tangibles	Remboursable à terme ou par annuités

SCHÉMA

